

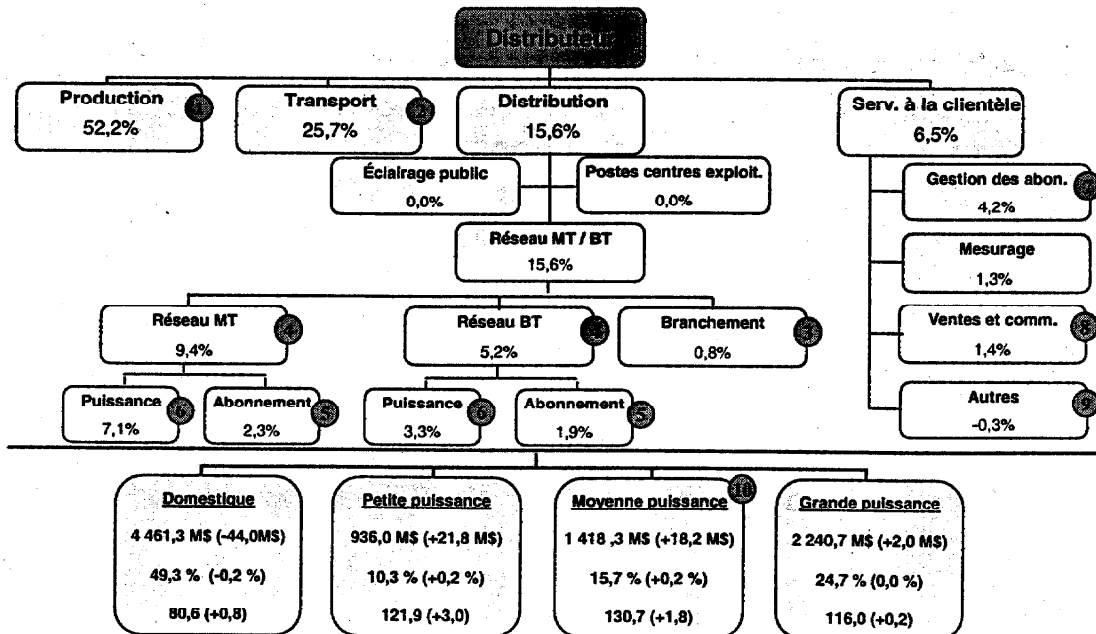
RÉPARTITION DES COÛTS ET MESURE DE L'INTERFINANCEMENT

**R-3492-2002 : Demande relative à la détermination du
coût du service du Distributeur et à la
modification des tarifs – Phase 2**

**Thème 3
HQD-13, Document 3.1**

Règle de l'énergie
DOSSIER: R-3492-
2002
DÉPOSÉ EN AUDIANCE
Date: 21 novembre
2003
Pièces n° HQD-13,
doc. 3.1

Méthode de répartition conforme à la décision D-2003-93



Éléments intégrés pour la Phase 2

- ① Répartition du coût de fourniture de l'électricité patrimoniale sans ajustement
- ② Répartition du coût de transport basé sur la 1 PC
- ③ Coûts des branchements pondérés avec le coût unitaire
- ④ Partage du coût du réseau en basse et moyenne tension basé sur une étude autre que celle du RTM (réseau de taille minimale)
- ⑤ Coût d'abonnement du réseau basé sur le RTM ajusté avec 1 kVA
- ⑥ Coût de puissance du réseau basé sur la 1 PNC
- ⑦ Fonction Gestion des abonnements plus détaillée
- ⑧ Traitement du programme d'efficacité énergétique
- ⑨ Traitement différent des autres unités corporatives du Distributeur
- ⑩ Répartition du coût au tarif BT

Intentions de la Régie et préoccupations du Distributeur

- Arbitrage judiciaire entre niveau de précision suffisant et disponibilité des données et privilégier une allocation directe dans la mesure du possible
- Transparence permet de bien comprendre le lien de la causalité des coûts
- Objectif d'assurer une pérennité des méthodes de répartition
- Méthode est appelée à évoluer au fil du temps et de l'expérience

Autres modifications des intervenants

- Non conformes à la décision D-2003-93
- Convenues de traiter dans la prochaine cause tarifaire
- Basées sur une interprétation inadéquate
- Inappropriées

Interfinancement – Décision D-2003-93

- Retient l'indice HQD, généralement utilisé dans la situation où le rendement n'est pas encore atteint
- Retient l'établissement d'une balise (année 2002) qui permette de suivre l'évolution du niveau d'interfinancement dans le temps
- Émet des réserves quant à « *une application trop stricte de cette balise* »

Évolution de l'indice d'interfinancement HQD

	2002 (%)	2003 (%)	2004	
			Avant hausses (%)	Après hausses (%)
Domestique	80,2	81,1	80,7	80,6
Petite puissance	123,1	121,4	121,8	121,9
Moyenne puissance	130,6	129,8	130,6	130,7
Grande puissance	116,8	115,9	115,9	116,0
Total – Tarifs réguliers	100,0	100,0	100,0	100,0

Évolution de l'indice d'interfinancement

- L'indice demeure stable entre 2002 et 2004
- Les variations reflètent, notamment, l'évolution des volumes consommés par chaque catégorie tarifaire et des coûts qui y sont associés
- Les hausses uniformes proposées ne modifient pas l'interfinancement